

OCTOBRE 2018

JEUX DE GÉNIE 2019

ATTEINDRE DE
NOUVEAUX SOMMETS



CAHIER DE DÉLÉGATION

Table des matières

1. MOT DU CO	3
2. THÉMATIQUE	4
3. RÈGLEMENTS	5
3.1 DÉLÉGATIONS	5
3.2 RESPONSABILITÉ DES CHEFS DE DÉLÉGATION	5
3.3 ESPRIT D'ÉQUIPE ET CONDUITE LORS DES JEUX	6
3.4 RÈGLEMENTS DIVERS	6
3.5 INSCRIPTIONS	7
3.6 DATES LIMITES ET INFORMATIONS À FOURNIR.....	7
<i>Nombre de participants par délégation : 15 novembre</i>	7
<i>Inscription des membres : 15 novembre</i>	7
<i>Paielement : 25 novembre</i>	9
<i>Informations complémentaires : 15 novembre</i>	11
<i>Consentements : Politique sur le dépôt et Politique de sanction</i>	11
<i>Politique de sanction</i>	11
<i>Fusion de délégations</i>	11
4. DATES IMPORTANTES	12
<i>Dates importantes</i>	12
5. HÉBERGEMENT	13
6. HORAIRE	14
<i>Soirée d'ouverture</i>	14
<i>Soirée culturelle et midi réseautage</i>	14
<i>Banquet</i>	15
7. ŒUVRE DE CHARITÉ	16
8. FORMATION SANS OUI, C'EST NON	18
9. COMPÉTITIONS	19
<i>Compétitions académiques</i>	19
<i>Compétition de la machine</i>	19
<i>Compétition entrepreneuriale</i>	20
<i>Compétitions culturelles</i>	21
<i>Compétitions sportives</i>	21
<i>Participation générale</i>	21
<i>Esprit d'équipe</i>	22
<i>Soirée festives!</i>	22
<i>Nuits de l'exploit</i>	23
<i>Thème (Présentation, originalité et costumes)</i>	23
<i>Compétition des parrains</i>	23
10. BARÈME D'ÉVALUATION	24
11. PARRAINS ET MARRAINES	26
12. COMITÉ ORGANISATEUR	27

1. Mot du Comité Organisateur

Chers participantes et participants,

C'est avec grande fierté que l'Université de Sherbrooke accueillera en janvier la 29e édition de la plus grande compétition d'ingénierie de la province : les Jeux de Génie du Québec.

La course aux jeux étant presque terminée, le comité organisateur des Jeux de Génie 2019 est heureux de vous faire parvenir le cahier des délégations, qui a pour but de vous donner toutes les informations officielles relatives à cette 29e édition des Jeux.

Ce cahier s'adressant principalement aux comités exécutifs de chaque délégation, on y trouve toutefois une foule d'informations générales sur l'événement qui seront utiles à tous les participants et participantes. Sachez que tout le contenu du cahier de délégation est sujet à changement, et ce, sans préavis. Le cahier vous présente également les renseignements nécessaires pour bien préparer votre délégation en vue de l'événement. Nous vous invitons donc à lire ce document avec attention à nous contacter si vous avez besoin de précisions supplémentaires. Sur ce, bonne course et bonne préparation à tous et à toutes,

L'équipe du Comité Organisateur 2019



2. Thématique

Du 4 au 8 janvier 2019, l'Université de Sherbrooke sera l'hôte de la prochaine édition des Jeux de Génie. Pour l'occasion, le comité organisateur invite les participants et participantes à **atteindre de nouveaux sommets** dans le cadre de leurs fonctions en ingénierie.

C'est sous cette thématique que les 12 universités participantes s'affronteront dans diverses épreuves qui feront appel à leurs aptitudes académiques, sportives, culturelles et, pour une première fois cette année, entrepreneuriales.

Il ne suffit donc pas d'avoir de bonnes connaissances en ingénierie. Les Jeux de Génie sont à la recherche des meilleurs, de la crème de la crème, de ceux qui n'ont pas froid aux yeux et qui sont prêts à tout pour entreprendre l'escalade jusqu'au sommet. Saurez-vous atteindre le sommet avant vos concurrents?

Le comité vous met au défi de montrer à tous que votre délégation ne craint pas l'altitude, en remportant la mythique coupe des Jeux de Génie!



3. Règlements

3.1 Délégations

Une délégation comprend au maximum 44 participants et participantes, incluant son exécutif. Les grandes délégations peuvent compter un maximum de 44 déléguées et délégués et les petites délégations un maximum de 22 déléguées et délégués. Ces derniers doivent tous provenir de l'université correspondante à la délégation. Il doit y avoir un chef de délégation qui en est le responsable aux yeux de l'organisation, ainsi qu'un chef suppléant en cas d'absence du premier. Les noms de ces deux autorités au sein de la délégation doivent être communiqués à l'organisation des Jeux de Génie le plus tôt possible. À ces 44 membres s'ajoute une équipe d'au maximum deux parrains ou marraines par délégation.

3.2 Responsabilité des chefs de délégation

La responsabilité des chefs de délégation et de leur comité exécutif est très importante lors des Jeux de Génie. Pour assurer le bien de tous les participants et participantes lors d'un événement d'une telle envergure, nous demandons et nous nous attendons à ce que ces quelques règles soient suivies à la lettre. Ainsi, tout au long des Jeux, ces personnes devront :

- Être responsable de leur délégation puisqu'elles sont avant tout le lien entre le comité organisateur et les participants et participantes. À tout moment, elles doivent être en mesure d'informer le comité organisateur de l'endroit où se trouve chacun de leurs membres.
- Veiller à ce que les règlements soient respectés.
- Voter pour la délégation (autre que la sienne) qui à leur avis, mérite les points pour le volet « esprit d'équipe ».
- Assister à toutes les réunions auxquelles elles seront convoquées et faire part des informations recueillies aux membres de leur délégation.
- Participer aux discussions sur la page Facebook des chefs de délégation avant les Jeux.
- S'assurer que les formulaires d'inscription pour leur délégation ainsi que ceux des membres participants soient remplis avant la date limite.
- S'assurer que chacun des participants et participantes des Jeux (y compris elles-mêmes et les parrains ou marraines) signe le code de vie des Jeux de Génie ainsi que la politique de dépôt et de sanction.

- Être responsable d'encaisser les chèques des frais d'inscription de chaque membre de leur délégation.
- Informer leur délégation de l'horaire et des changements imprévus.

3.3 Esprit d'équipe et conduite lors des Jeux

Chaque délégation est responsable de ses membres. Ces derniers doivent faire preuve de civisme, de respect et d'esprit d'équipe tout au long de l'événement. Un comportement inacceptable, tel que stipulé dans la politique de sanction, donne l'autorisation au comité organisateur d'expulser le participant fautif à n'importe quel moment, et ce, sans préavis.

Il est donc de mise d'afficher vos couleurs et de rester dynamique et présent tout en faisant preuve de respect et de civisme. Le comité organisateur appliquera une tolérance zéro face au non-respect de ce règlement.

3.4 Règlements divers

Notez bien que la consommation d'alcool lors des activités sur les sites de compétition est totalement proscrite. Il est donc strictement interdit d'apporter de la bière ou tout autre alcool sur les lieux de compétition à l'exception de la salle de dégrise.

Veuillez également prendre note que l'Université de Sherbrooke, l'Hôtel Chéribourg et tout autre lieu de compétition sont des lieux sans fumée. Les lois gouvernementales seront mises en application et des amendes pourront être distribuées. Il est interdit d'apposer des autocollants sur tous les sites de compétition ainsi qu'à l'hôtel.

Finalement, il est interdit de posséder ou de consommer toute forme de drogue durant toute la durée des Jeux de Génie. Même si la Loi sur le cannabis sera entrée en vigueur au moment de l'événement, la substance est tout aussi interdite sur les lieux de compétition. La réglementation et les contraintes légales concernant la consommation du cannabis seront appliquées pendant toute la durée des Jeux. Enfin, tout membre de délégation jugé trop intoxiqué par une substance quelconque lors des épreuves sera immédiatement renvoyé à l'hôtel.

3.5 Inscriptions

L'inscription des participants et participantes se fera à l'automne, au cours des mois d'octobre et novembre 2018. Les délégations devront fournir toutes les informations demandées par l'organisation, et ce, pour chacun des membres ainsi que les parrains ou marraines.

Le prix par délégués est de 285,00\$ + tx (327,68\$ tout inclus) pour les participants d'universités québécoises et 435,00\$ + tx (500,14\$) pour les participants de l'Université d'Ottawa seulement.

Universités	Prix (avant taxes)	Prix (après taxes)
Au Québec	285,00\$	327,68\$
En Ontario	435,00\$	500,14\$

Les frais d'inscriptions par participant devront avoir été acquittés en totalité en date du 25 novembre 2018. Advenant le retard d'un paiement, une pénalité de deux cents dollars (200 \$) par semaine de retard sera applicable sur le solde à payer. Tout paiement reçu après le 2 décembre 2018 sera quant à lui majoré à cinq cents dollars (500 \$) par semaine de retard.

3.6 Dates limites et informations à fournir

Nombre de participants par délégation : 15 novembre

Vous avez jusqu'au 15 novembre pour nous confirmer le nombre total de participants et participantes (incluant l'exécutif) qui seront dans votre délégation. Un maximum de 44 personnes est autorisé par délégation, 22 pour les petites délégations et 44 pour les grandes.

Inscription des membres : 15 novembre

Vous avez jusqu'au 15 novembre pour transmettre le formulaire d'inscription rempli, incluant les informations demandées pour chaque délégué. À défaut d'y inscrire les informations de manière exacte, le fichier sera refusé et vous devrez le soumettre à nouveau. Un modèle vous sera fourni par courriel à la mi-octobre pour la transmission de ces informations. Voici la liste des informations qui vous seront demandées pour l'inscription :

Informations sur la délégation

- Université
- Thème
- Consentements à la politique sur le dépôt et à la politique de sanction
- Nombre de déléguées et délégués par délégation

Informations sur les membres

(incluant l'exécutif et les parrains ou marraines - Google Form déjà en votre possession)

- Prénom
- Nom de famille
- Surnom (facultatif)
- Sexe
- Date de naissance
- Année d'étude
- Courriel
- Numéro de téléphone
- Taille de T-shirt
- Programme d'études
- Allergies alimentaires
- Allergies aux médicaments
- Troubles de santé

Voir la section : Informations complémentaires

Informations sur l'exécutif

- Nom du chef, de l'adjoint et des parrains ou marraines
- Téléphone du chef, de l'adjoint et des parrains ou marraines
- Courriel du chef, de l'adjoint et des parrains ou marraines

Paiement : 25 novembre

Chaque délégation doit fournir un chèque totalisant l'inscription de chaque délégation incluant les taxes. Une facture sera émise par le trésorier du Comité organisateur à chaque délégation. C'est seulement une fois la facture reçue que vous pourrez faire le chèque à l'endroit des Jeux de Génie 2019. **Vous devez attendre de la recevoir pour valider le montant à payer.** Vous avez jusqu'à la date limite du 25 novembre pour nous faire parvenir le paiement complet des frais d'inscription de tous les membres de la délégation, le sceau de la poste faisant foi.

Le chèque doit être émis à l'ordre des Jeux de Génie du Québec à l'adresse ci-contre :

Jeux de génie du Québec
4517, rue de Lanaudière
Appartement 4
Montréal (Québec) H2J 3P6

Nous rappelons qu'advenant le retard de l'un ou l'autre des paiements, une pénalité de deux cents dollars (200 \$) par semaine de retard sera applicable sur le solde à payer. Tout paiement reçu après le 2 décembre 2018 sera quant à lui majoré à cinq cents dollars (500 \$) par semaine de retard. Lors de l'arrivée à l'hôtel, l'ensemble des frais devront avoir été acquittés. Si ce n'est pas le cas, ils devront être acquittés sur place par chèque encaissable la journée même, faute de quoi la participation de la délégation aux Jeux sera refusée.

* Précisions : Il faut écrire sur la ligne POUR : du chèque, le numéro de facture correspondant à celle de votre délégation.

Dépôt

En raison des événements antérieurs qui se sont produits, un dépôt de 50\$ est exigible pour chacun des membres d'une délégation. L'utilisation de ce dépôt sera gérée par la Vice-présidence aux finances de la CRÉIQ et servira à rembourser les bris réalisés par les délégués, de façon individuelle ou collective. Ce dépôt doit aussi être versé d'ici la date de paiement du 25 novembre 2018. L'article 5 de la Politique de dépôt des événements majeurs (ci-bas) détaille les modalités entourant ce dépôt. **Ce chèque ne sera seulement encaissé qu'en cas de besoin.**

Il est demandé de fournir un seul chèque par délégation pour le dépôt. Ce chèque doit absolument être distinct de celui envoyé pour couvrir les frais d'inscription. En cas de remboursement collectif, celui-ci pourrait être encaissé dans sa totalité. En cas de remboursement individuel, des démarches particulières seront prises avec les responsables des délégations pour n'encaisser que le montant nécessaire. **On vous recommande tout de même de récolter les chèques individuels comme garanti des participants envers votre délégation.**

En cas d'incapacité de payer les frais à la date prévue, une entente devra être préalablement conclue avec le comité organisateur pour qu'il n'y ait pas de pénalité appliquée. Les documents à fournir et les montants d'argent à payer doivent être postés ou transmis par courriel d'ici les dates indiquées, le sceau de la poste faisant foi.

TRÈS IMPORTANT : Le chèque du dépôt doit être libellé au nom de la CRÉIQ, au contraire du chèque pour l'inscription des membres de la délégation qui doit être fait au nom des Jeux de Génie du Québec. Le ou la chef de délégation choisit si ce chèque est individuel (un chèque par participant ou participante) ou collectif (un chèque par délégation). Voir plus bas pour les informations relatives au dépôt.

L'adresse où envoyer les chèques de la CRÉIQ est la suivante :

CRÉIQ
4517, rue de Lanaudière
Appartement 4
Montréal (Québec) H2J 3P6

Récapitulatif

Raison du chèque	Chèque à	Montant de	Précision à mettre sur la ligne POUR	Envoyer le chèque à
Frais d'inscriptions aux JDG2019	Jeux de Génie du Québec	Attendre la facture du CO pour le montant final	Le numéro de la facture émise par le CO	4-4517 rue de Lanaudière, Montréal, Québec, Canada H2J 3P6
Politique de dépôt de la CRÉIQ	CRÉIQ	50\$ par participant	Dépôt pour CRÉIQ JDG2019 + nombre de participants	

Informations complémentaires : 15 novembre

Lors de l'inscription, vous devrez aussi fournir les informations ou documents suivants pour chacun des membres de votre délégation :

- CV en format PDF
- Photo (format passeport en version électronique, de 230 x 320 pixels, où le visage ne doit pas être moins de 145 x 145 pixels et pas plus de 145 x 165, sans accessoire). Bref, on doit bien voir vos visages!
- Preuve d'inscription à un programme de génie de l'université correspondante pour la session d'automne 2018 (cette information n'est pas nécessaire pour les parrains et marraines). Cette preuve doit mettre en évidence l'université d'appartenance, le programme d'étude et le nom du membre. Une attestation de fréquentation scolaire provenant du registrariat prouvant que la personne est bel et bien inscrite à un baccalauréat dans le domaine du génie est généralement la preuve fournie.

Consentements : Politique sur le dépôt et Politique de sanction

Ces politiques doivent être lues et signées par chaque membre lors de l'inscription (incluant l'exécutif et les parrains ou marraines). Les chefs doivent s'assurer de nous envoyer l'ensemble des consentements signés en ce qui a trait au dépôt ainsi qu'à la politique de sanction à respecter durant les Jeux de Génie. Toute personne n'ayant pas signé la totalité des consentements se verra refuser sa participation aux Jeux de Génie.

Politique de sanction

La politique de sanction est un document qui dicte la conduite attendue de la part des délégués pendant les Jeux de Génie. Il comporte aussi toutes les conséquences découlant d'un non-respect.

Fusion de délégations

Jusqu'au 15 novembre 2018 à 23h59, il sera possible de fusionner deux délégations ou plus. La délégation qui inscrira le plus grand nombre de participants et participantes se verra facturer l'ensemble des coûts. Il appartient alors à la délégation de répartir les coûts avec le ou les partenaires. Pour obtenir des informations, pour joindre les autres chefs de délégation ou encore pour nous informer d'une fusion de délégation, contactez-nous à communications@jeuxdegenie.qc.ca.

4. Dates importantes

Le comité organisateur ayant des dates butoirs pour effectuer certains préparatifs, les dates suivantes sont à retenir pour le paiement des différents frais mentionnés ci-haut, pour l'envoi de certains renseignements ou pour vous aider dans votre préparation aux Jeux de Génie 2019. Si les dates importantes ne sont pas respectées, sachez que cela pourra coûter des points de participation à votre délégation.

C'est à mettre à votre agenda !

Dates importantes

Événement	Date
Course de l'automne	Septembre à novembre 2018
Sortie du cahier de la compétition entrepreneuriale	15 octobre 2018
Sortie du cahier de compétitions	19 octobre 2018
Date limite pour l'inscription à la rencontre des chefs	1 ^{er} novembre 2018
Rencontre des chefs	10-11 novembre 2018
Date limite pour fusionner des délégations	15 novembre 2018
Date limite d'inscription des délégations et la transmission de tous les renseignements et documents demandés	15 novembre 2018
Date limite pour le paiement des Jeux	25 novembre 2018
Date limite de la soumission des listes de chambre	25 novembre 2018
Date maximale de soumission du thème	15 décembre 2018
Sortie du cahier du participant	15 décembre 2018
Date limite pour l'envoi de la charité	23 décembre 2018
Jeux de Génie 2019	Du 4 au 8 janvier 2019

5. Hébergement

Toutes les délégations de l'édition 2019 des Jeux de Génie séjourneront à l'Hôtel Chéribourg. La totalité de l'hôtel sera réservée pour les Jeux. Sachez toutefois que certaines chambres se retrouvent en périphérie du bâtiment principal, ce qui veut dire que certaines personnes devront sortir à l'extérieur pendant quelques mètres pour se rendre à leur chambre. Les chambres seront en occupation double, triple, quadruple et quintuple, et regroupées par délégation. Le comité organisateur enverra à chaque délégation le nombre de chambres et de places à la disposition de la délégation. Nous devons recevoir votre liste de délégués par chambre **avant le 25 novembre**. Après cette date, si nous n'avons pas reçu votre liste, des places vous seront assignées et il ne sera plus possible de faire de changement.

Un responsable par chambre sera désigné et devra contacter l'hôtel par téléphone afin de transmettre un numéro de carte de crédit valide avant le 1er décembre 2018. Le dépôt de 250\$ (remboursable si aucun bris ou dommage n'est trouvé) sera toutefois prélevé uniquement au moment de l'enregistrement à l'arrivée aux Jeux, processus qui sera accéléré comme l'hôtel possédera déjà l'information. En cas de dommages effectués à l'intérieur de la chambre ou de frais supplémentaires générés, celui-ci sera chargé sur la carte de crédit directement. Afin d'assurer à toutes les délégations un agréable séjour, le respect de la politique de l'hôtel est obligatoire. La liste détaillée des règlements vous sera remise à l'arrivée à l'hôtel, le 4 janvier.

Tout autre bris à l'intérieur de l'hôtel sera assumé par la ou les délégations responsables. Advenant le cas où aucun responsable ne peut être identifié, tous les membres participants assumeront les bris via leur dépôt de sécurité. Dans l'éventualité où le montant des bris dépasse le dépôt de sécurité, la balance sera chargée aux délégations.

Le non-respect des règles entraînera l'expulsion immédiate des occupants de la chambre et ceux-ci seront chargés pour la location de la chambre comme s'ils y étaient restés, ainsi que pour les dommages occasionnés.

Hôtel Chéribourg
2603, chemin du Parc
Orford (Québec) J1X 8C8
819 843-3308

6. Horaire

	<i>Vendredi</i> 4 janvier 2019	<i>Samedi</i> 5 janvier 2019	<i>Dimanche</i> 6 janvier 2019	<i>Lundi</i> 7 janvier 2019	<i>Mardi</i> 8 janvier 2019
AM	Arrivée des délégations	Compétitions académiques	Journée des sports	Finale des débats oratoires	Départ des délégations
PM	Jeux unifiés	La Majeure, Compétition entrepreneuriale, Génie en herbe, Improvisation et Débat	Journées des sports	Compétition de la machine	
Soirée	Soirée d'ouverture	Soirée culturelle avec les partenaires	Soirée finale de l'improvisation	Banquet	

* Cet horaire n'est qu'à titre indicatif et peut être changé sans préavis. L'horaire officiel sera remis à l'arrivée. Les qualifications d'improvisation et des débats oratoires auront lieu pendant la compétition de génie en herbe. Seuls les participants et participantes à la compétition d'improvisation auront accès aux aires de qualificatif. Les heures d'arrivée à l'hôtel de chacune des délégations seront précisées à la rencontre des chefs.

Soirée d'ouverture

C'est lors de cette soirée que les délégations pourront faire la présentation de leur thème, de leurs parrains-marraines et de leurs costumes. Ainsi, avant l'arrivée aux Jeux, chaque délégation devra préparer un discours, un sketch ou un spectacle de courte durée (maximum 5 minutes) présentant le thème et le costume de la délégation. En plus de devoir être originale, cette présentation ne doit inclure aucun élément salissant ou offensant, et rien ne pourra être lancé dans la salle. Des points de participation y sont associés : soyez imaginatifs et respectueux des règlements!

Soirée culturelle et midi réseautage

Cette année, la journée des académiques est dédiée aux partenaires. Ainsi, la soirée culturelle se déroule sous le format d'une soirée de réseautage. Il s'agit d'une occasion en or pour échanger et agrandir son réseau professionnel auprès des partenaires dans une

ambiance des plus conviviales. Il va donc de soi que les participants et participantes arborent une tenue plus soignée et fassent preuve d'un grand civisme et professionnalisme pendant cette période. Des partenaires seront également présents lors du dîner pour échanger et réseauter avec les délégations. Sans nos partenaires, la réalisation d'un événement de l'envergure des Jeux de Génie serait impossible. Nous vous invitons donc à prendre cette journée au sérieux et à préparer votre délégation à réseauter avec enthousiasme avec les organisations présentes, notamment en vous informant sur les partenaires présentés sur notre site web.

Banquet

Après quatre jours de compétitions sans répit, place au traditionnel banquet de clôture des Jeux de Génie du Québec. Ce moment est l'occasion d'honorer les personnes gagnantes de chaque compétition, de récompenser les délégations pour leur esprit de participation et de couronner tous vos efforts, mais également de remercier nos partenaires, sans qui les Jeux ne pourraient pas être. Veuillez noter qu'une tenue de soirée est de mise pour le banquet.

7. Œuvre de charité

Votre contribution à une œuvre de charité vous permet de gagner des points pour l'édition 2019 des Jeux de Génie. Cette participation représente 2% du résultat final de la délégation. Tout type d'implication compte et vous avez jusqu'au 23 décembre 2018 pour vous impliquer auprès de vos organismes respectifs.

L'activité de charité se veut un moment privilégié afin de donner de son temps, de soi ou donner tout simplement à ceux qui sont dans le besoin. Pour cette édition 2019, la formule de la charité a quelque peu changé.

Cette activité sera comptabilisée, comme à l'habitude, dans les points de participation. Vous devez choisir une activité de charité qui vous tient à cœur. Afin d'avoir tous vos points, l'activité de charité doit :

- Inclure le plus de délégués possible. Il va sans dire que les petites et grandes délégations seront jugées selon le pourcentage de délégués impliqués
- Avoir un impact significatif dans sa communauté
- Être complétée avant le 23 décembre 2018
- Être originale!

Tout type d'implication compte. Cela peut être fait sous forme de :

- Collecte de dons matériels
- Bénévolat
- Organisation d'une activité
- Sensibilisation auprès de la population
- Etc.

Afin de bien faire valider votre activité de charité auprès du comité organisateur, vous devez :

- Envoyer un courriel à communications@jeuxdegenie.qc.ca, si votre activité a lieu avant le 23 décembre 2018, qui contient ces éléments :
- Une description détaillée de l'activité
- Quelques phrases qui nous expliquent pourquoi vous avez choisi cette activité et en quoi celle-ci vous permet d'atteindre de nouveaux sommets

- La date de l'activité
- Le lieu de l'activité
- La preuve que vous avez bel et bien fait l'activité de charité (photo, vidéo, document, etc.)

Si vous souhaitez compléter votre activité après le 23 décembre 2018, vous devez contacter la Vice-Présidente aux communications avant le 23 décembre 2018, en lui remettant :

- Une description détaillée de l'activité
- Quelques phrases qui nous expliquent pourquoi vous avez choisi cette activité et en quoi celle-ci vous permet d'atteindre de nouveaux sommets
- La date de l'activité
- Le lieu de l'activité
- Vous devrez envoyer la preuve que vous avez bel et bien complété l'activité dès qu'elle aura été accomplie.

Vous devez partager obligatoirement celle-ci sur vos réseaux sociaux. Aucun retard ne sera permis si votre activité a lieu avant le 23 décembre 2018. Ce qui veut dire que, par exemple, si vous vous faites une activité le 15 décembre 2018, et que vous envoyez votre courriel le 26 décembre 2018, celle-ci ne sera pas comptabilisée. Seules les délégations qui complètent leur activité durant le temps des fêtes pourront envoyer la preuve après la date limite.

Le comité organisateur doit avoir la preuve de votre activité a eu lieu afin de l'évaluer.

La date maximale pour faire votre activité de charité est le **2 janvier 2019**.

***Important :**

- Ces règlements sont sujets à changement.
- Le comité organisateur se réserve le droit de refuser à tout moment une activité de charité.
- Toutes les délégations sont entièrement responsables de tout écart de conduite ou d'incident pouvant survenir lors de l'activité de charité.

8. Formation *Sans Oui, c'est non*

Les Jeux de Génie sont fiers de s'associer à *Sans oui, c'est non* pour sa 29^e édition. Le comité organisateur tient grandement au consentement. Chaque délégation se doit OBLIGATOIREMENT de participer à une formation sur le consentement avant le 23 décembre 2018. Si vous n'avez pas assisté à une formation, vous ne pouvez pas participer aux Jeux de Génie à Sherbrooke. Chaque délégation se doit d'organiser sa formation.

Chaque université compte un chapitre *Sans oui, c'est non*, du personnel en mesure de donner une formation sur le sujet, ou des CALACS dans leur région. Vous êtes donc tous en mesure d'assister à une telle formation.

Une fois qu'elle sera effectuée, vous devez envoyer à communications@jeuxdegenie.qc.ca avec les éléments suivants :

- Une liste des délégués ayant participé à la formation (ils doivent tous y avoir participé)
- La date et le lieu de la formation
- Le nom de la personne ayant donné la formation

Nous vérifierons avec les personnes concernées que vous avez bel et bien participé. Des points pourraient vous être enlevés si le comité organisateur venait à savoir que ce n'est pas tous les délégués qui ont assisté à la formation.

9. Compétitions

Compétitions académiques

Les compétitions académiques ont pour objectif d'évaluer les capacités des participants à démontrer leur audace, leur initiative et leur vivacité. Les épreuves se déroulent lors d'un avant-midi durant lequel les équipes doivent répondre à un questionnaire théorique et réaliser une épreuve pratique qui prend la forme d'un montage, d'une expérience de laboratoire ou d'une étude de cas reliée à un domaine spécifique de l'ingénierie. Pour ce faire, chaque délégation se divise en sous-groupes composés de quatre à six personnes selon les champs de compétences des participants et participantes. Les compétitions académiques ont été choisies afin de couvrir les disciplines principales de génie offertes au Québec.

Voici donc la liste des compétitions académiques présentées aux Jeux de Génie cette année :

- Génie Chimique
- Génie Civil
- Génie Conseil
- Génie Électrique
- Génie Industriel
- Génie Informatique
- Génie Mécanique
- La Majeure

Les détails concernant les compétitions seront précisés dans le cahier de compétitions.

Compétition de la machine

La compétition de la machine robotique est l'épreuve maîtresse et le défi le plus difficile à relever des Jeux de Génie. Il s'agit de la seule compétition où les délégations travaillent à sa réalisation tout l'automne précédant les Jeux. Le défi : fabriquer une machine robotique intelligente qui surmontera les diverses épreuves d'un parcours prédéterminé en un temps

donné. La fabrication de cette machine nécessite la formation d'équipes multidisciplinaires qui devront investir beaucoup de temps afin d'en arriver à un prototype des plus compétitifs. Chaque équipe devra œuvrer d'ingéniosité et de créativité en plus de développer la synergie nécessaire à la création d'une machine robotique à la hauteur des attentes des juges tout en respectant les devis. Les participants et participantes de cette compétition mettront donc à profit leurs connaissances acquises en ingénierie en plus d'administrer un budget consacré à l'achat des ressources matérielles et d'élaborer les transformations pour faire de leurs idées une réalité.

Tous les détails et règlements concernant cette compétition sont disponibles dans le cahier de la machine ainsi que sur le site web.

Compétition entrepreneuriale

La compétition d'entrepreneuriat est une nouvelle épreuve qui va mener ses participants à mettre en pratique des compétences connexes et importantes dans un milieu innovant. Il s'agit de l'une des deux compétitions qui requiert une forte préparation avant l'arrivée aux jeux de génie.

L'épreuve, qui se divise en trois volets, comprend le développement et la production d'un prototype pour un nouveau produit qui répond à une problématique prédéfinie, la rédaction d'un plan d'affaires afin de justifier le choix du produit, sa viabilité, et sa mise en œuvre du point de vue d'une entreprise émergente, ainsi que la préparation d'un court discours de vente afin de convaincre des juges qu'il s'agit de la meilleure solution pour la problématique.

Les participants devront avoir complètement terminé le prototype ainsi que le plan d'affaires avant leur arrivée aux Jeux de Génie. Le "*pitch*" de vente sera effectué devant un groupe de 3 à 5 juges qui choisiront par la suite les 5 meilleurs produits afin de donner la chance à ces universités d'effectuer leur présentation devant tous les participants des jeux de génie lors de la dernière journée.

Tous les détails et règlements concernant cette compétition sont disponibles dans le cahier de la compétition d'entrepreneuriat ainsi que sur le site internet.

Compétitions culturelles

Pour ajouter un peu de divertissement à toutes ces épreuves, des compétitions culturelles sont au rendez-vous, soit l'improvisation, les débats oratoires et le génie en herbe. Elles permettent aux délégations de faire valoir leurs talents cachés et de partager leurs compétences complémentaires à celles nécessaires en ingénierie. La compétition d'improvisation s'avère une soirée énergique et haute en couleur, où les équipes mettent à profit leur imagination, leur réceptivité, leur sens de la répartie, leur rapidité d'exécution et leur esprit d'équipe. Les débats oratoires, quant à eux, permettent à deux participants ou participantes de chaque université de démontrer leurs talents d'orateurs. Ceux-ci doivent faire valoir une opinion de manière efficace dans un environnement multidisciplinaire pour convaincre les juges et supplanter l'argumentaire de leurs adversaires. Puis, la compétition de génie en herbe oppose quatre membres de chaque délégation qui utiliseront leurs connaissances générales afin de répondre le plus rapidement possible à des questions de sujets variés.

Compétitions sportives

Les compétitions sportives constituent une occasion pour les délégations de se démarquer dans un domaine différent de l'ingénierie et démontrer la polyvalence de leurs membres. Lors de cette journée dédiée en totalité au sport, la force, l'agilité, la puissance et l'endurance physique des participants et participantes seront mises à rude épreuve. Les tournois sportifs seront non seulement axés sur les habiletés athlétiques individuelles, mais également sur l'esprit et l'effort d'équipe, deux des valeurs les plus importantes de la compétition.

Participation générale

La participation générale s'évaluera sous plusieurs facettes. Tout au long des jeux, nous nous attendons à une participation active des délégations à toutes les activités, tant aux compétitions et pendant les soirées qu'aux activités avec les partenaires. L'éco responsabilité sera aussi considérée dans cette catégorie. C'est donc en démontrant une attitude dynamique, respectueuse, responsable et constante que vous pourrez accumuler des points dans cette catégorie. On vous rappelle que la bonne participation, c'est d'être bien respectueux envers les gens qui vous entourent, mais également avec

l'environnement, les lieux, le matériel, les employés de l'hôtel et des endroits visités ainsi que tous les partenaires et organisateurs des Jeux de génie.

Esprit d'équipe

L'esprit d'équipe est souvent considéré par les vétérans comme l'un des prix les plus prestigieux de la compétition. La délégation gagnante est désignée par des juges présents tout au long des Jeux et par les chefs des autres délégations. En effet, chaque délégation aura deux votes, mais ne pourra pas voter pour sa propre délégation. Ainsi, la délégation ayant récolté le plus de votes se verra attribuer le maximum des points remis par les chefs et les autres délégations recevront un pourcentage relatif en fonction du nombre de votes et ceux de la délégation en ayant le plus.

Points évalués par les juges :

- Cohésion au sein de la délégation
- Comportement et ponctualité des membres de la délégation
- Visibilité et longévité de votre délégation tout au long des Jeux
- Leadership transmis par la délégation aux Jeux

Soyez donc présents, visibles, dynamiques tout en adoptant un comportement civilisé et en affichant fièrement vos couleurs. Comme nous sommes conscients qu'une petite délégation ne peut pas faire autant de bruit qu'une délégation complète, un prix de participation petite délégation sera réservé aux universités concernées et dissocié du prix de participation des grandes délégations.

Soirées festives!

La tradition veut que chaque soir, un groupe de délégations s'unisse pour prendre le contrôle et vous offrir la meilleure fin de soirée. De cette façon, ces délégations se voient la chance de cumuler des points de participation. Le comité organisateur est ouvert à vos idées d'animation, tant qu'elles se soustraient aux règlements de l'hôtel. Nous choisirons au hasard et en fonction de la taille des délégations les fusions pour les dégrises, qui seront annoncées à la rencontre des chefs. Vous pourrez ensuite discuter et réserver vos thèmes sur la liste de diffusion des chefs. Veuillez noter que seulement les participants et participantes des Jeux de génie 2019 seront admis à la salle de dégrise.

Nuits de l'exploit

Cette année encore, nous procéderons à la sélection des participants et participantes à cette épreuve au moyen d'un tirage au sort. Les délégués sélectionnés seront connus à un certain moment de la nuit et auront 15 minutes pour se rendre au point de rencontre indiqué, après quoi, il sera trop tard.

Il est à noter que, si vous êtes conviés à une nuit de l'exploit, il est impossible de l'être une seconde fois au courant des Jeux. Durant les 3 nuits, les chefs pourront remplacer les personnes pigées si ceux-ci sont indisponibles et auront droit de demander 3 fois une nouvelle pige.

Thème (Présentation, originalité et costumes)

Lors de la traditionnelle soirée d'ouverture, chacune des délégations aura l'occasion de dévoiler son thème au moyen d'une courte représentation. Les points pour cette catégorie seront attribués en fonction de la présentation, du thème, des costumes, de l'originalité globale et du lien avec le thème des jeux.

Les thèmes de délégation sont attendus avec fébrilité et peuvent être transmis à l'adresse social@jeuxdegenie.qc.ca. Vous avez jusqu'au 15 décembre pour le soumettre.

Compétition des parrains

La compétition des parrains sera encore de la partie cette année. Des surprises sont au rendez-vous!

10. Barème d'évaluation

Compétitions		Pondération
ACADÉMIQUES	Électrique	/4
	Informatique	/4
	Industriel	/4
	Mécanique	/4
	Chimique	/4
	Civil	/4
	Conseil	/6
	Entrepreneuriat	/8
	Majeure	/6
	SOMMAIRE ACADÉMIQUES	/44
SPORTS	Intérieur #1	/2
	Intérieur #2	/2
	Surprise	/2
	Piscine	/2
	Extérieur	/2
	SOMMAIRE SPORTS	/10
SOCIOCULTURELLES	Débats oratoires	/5
	Génie en herbe	/5
	Improvisation	/5
	SOMMAIRE SOCIOCULTURELLES	/15
MACHINE	Machine robotique	/18

	SOMMAIRE MACHINE	/18
PARTICIPATION	Soirée d'ouverture	/2
	Thématique de la délégation	/1
	Compétition de l'exploit	/1
	Parrains	/1
	Esprit des Jeux (top 3)	/2
	Participation	/2
	Développement durable	/2
	Charité	/2
	SOMMAIRE PARTICIPATION	/13
	TOTAL /100	
	CLASSEMENT	

11. Parrains et marraines

Il est plus que souhaitable pour les parrains et marraines de connaître les membres de leur délégation. Intégrez-les le plus possible lors de vos activités afin de favoriser la communication avec les membres de la délégation. Rappelons-nous que leur rôle ultime est d'aider l'exécutif à transmettre les informations pertinentes à la délégation. Ils pourront utiliser leur expérience des Jeux afin de guider la délégation à laquelle ils sont associés tout au long de l'événement.

EPM

Sébastien (Pancarte) Cloutier

Rachelle (Rach) Sederoff

ITR

Philippe (Pon d'avignon) Methode

Laurence (Lau) Demers-Lanouette

Université Laval

Marc-André (Perrier) Perrier

Philippe (Rivard) Rivard

UQAC

Anthony (Tête) Gagnon-Proulx

Julien (Vomito) Dubé

UQAT

Charles (Lanoix) Lanoie

Alexandre (Lemaire) Lemaire

ÉTS

Thierry (Titi papillon) Meunier

Marie-Clair (MC) Hamel

Université Concordia

Sophie (Seau) Bisson

Jonathan (Goup) Fleurant

Université McGill

Maxime (Bouski) Bousquet

Megan (Megan Padthai) Padvaiskas

UQO & Université d'Ottawa

Scott (ScOttawa) Conrad

Érika (ÉrUQO) Tanguay-Lafèche

UQAR

Alexis (Jalbert) Jalbert

Catherine (Cathou) Desaulniers

Université de Sherbrooke

Alexandre (Pétrin) Pétrin

Asma (Az ma) Chabi

12. Comité organisateur

Le comité organisateur des Jeux de Génie du Québec 2019 vous remercie sincèrement de l'attention particulière que vous avez portée à ce document. Nous sommes extrêmement heureux de vous compter parmi nous dans l'aventure épique de cette 29^e et mémorable édition des Jeux de Génie du Québec, qui auront lieu à Sherbrooke du 4 au 8 janvier 2019. Pour toute question ou tout commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec notre organisation, il nous fera plaisir de vous répondre!

Marc-Antoine Godin - Président

president@jeuxdegenie.qc.ca

Danik Alexander-Renaud - VP Finances

finances@jeuxdegenie.qc.ca

Audrey L'Hébreux – VP Communications

communications@jeuxdegenie.qc.ca

Nathanaël Carbonneau - VP Logistique

logistique@jeuxdegenie.qc.ca

Antoine Beaudry - VP Compétitions

competitions@jeuxdegenie.qc.ca

Raphaël Léandre - VP Machine

machine@jeuxdegenie.qc.ca

Nicole Boucher - VP Social

social@jeuxdegenie.qc.ca

Andrei Ciohodaru - VP Partenariats

partenariats@jeuxdegenie.qc.ca

Jeux de Génie du Québec 2019

C1-2045, 2500, boulevard de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1